

## Formation CAFDES

### DIRECTEUR d'établissement ou de service d'intervention sociale Niveau 7

Code CPF | 239670

#### LIEU DE FORMATION

✕ Toulouse

#### DURÉE

30 mois

#### Taux de réussite

77%

Moyenne des 2 dernières promotions

#### CONTACTS

##### TOULOUSE

##### Responsable

Chantal JULIEN

##### Secrétariat pédagogique

VAE Virginie GORCE

✉ v.gorce@arseaa.org

##### Formation David AZNAR

✉ d.aznar@arseaa.org

☎ 05 61 80 42 07

#### FINANCEMENT

Il dépend de votre statut :

Poursuite études, demandeur d'emploi, reconversion professionnelle (Financement Région, OPCO, Agefiph)

Salarié en formation continue (Plan de formation employeur, CPF, contrat de professionnalisation, d'apprentissage)

#### PLUS D'INFO

<https://www.crfpd.org/>

Dates de rentrée

Inscription

Dossier présentation

Procédure admission

#### MÉTIER - COMPÉTENCES - ACTIVITÉS

Le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale oriente, élabore et conduit l'action d'un ou plusieurs établissements du champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire. Il crée et est garant des conditions d'un accompagnement des personnes accueillies, individualisé et respectant leur consentement libre et éclairé. Il facilite l'expression et la satisfaction des besoins des usagers et favorise l'accès à leurs droits et l'exercice de leur citoyenneté. Il exerce ses missions et assume des responsabilités, dans le respect du cadre législatif et réglementaire et s'inscrivant dans les missions d'intérêt général et d'utilité sociale. Il élabore, conduit et veille à l'évaluation du projet d'établissement ou de service dans le respect du projet de la personne morale et des orientations des politiques publiques, en s'assurant de l'adhésion de l'ensemble des acteurs. Il développe les partenariats et le travail en réseau. Ce métier repose sur un socle de compétences fondamentales et une adaptabilité aux multiples conditions d'exercice : management ressources humaines et animation d'équipes, gestion financière... **Possibilité d'évoluer** vers des fonctions de direction générale.

#### PUBLIC & APTITUDES



Réflexion - Analyse - Pilotage  
Prise d'initiatives - Ecoute

Remise en question  
Sens de l'organisation

#### PRÉ-REQUIS & CONDITIONS D'ADMISSION

Pour se présenter aux épreuves d'admission, le candidat doit être titulaire

→ d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au RNCP au moins de niv. 6

→ d'un diplôme national ou visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à 3 ans d'études supérieures

→ d'un diplôme mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique homologué ou inscrit au RNCP au niv.5 et justifier d'une expérience d'1 an dans une fonction d'encadrement ou de 3 ans dans le secteur sanitaire, social ou médico-social

Etre en fonction de directeur d'établissement ou de service sanitaire, social ou médico-social

L'admission est conditionnée à la réussite aux épreuves de sélection d'entrée :

Ecrit • 3 H

Titulaires d'un diplôme de niv. 7 dispensés

Entretien • 30 min

Portant sur la note synthétique rédigée par le candidat

**Coût des épreuves** Ecrit + Oral : 330 € / Oral : 170 €

#### DISPENSES ET ALLÈGEMENTS DE FORMATION

Titulaires DEIS : dispensés du DF1 et du DF4 / Titulaires CAFERUIS : dispensés du DF4

**Des allègements** de formation théorique ou de stages peuvent être accordés. Les candidats en situation d'emploi dans le secteur ou dans une fonction d'encadrement bénéficient d'un allègement de la durée de la formation pratique de 155 H sur le DF1 et de 180 H sur le DF4.

#### CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le référentiel est composé de 4 domaines de formation et de compétences

- DF1** Elaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service
- DF2** Management et gestion des ressources humaines
- DF3** Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou service
- DF4** Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire



**Vous êtes en situation de handicap ?** La formation peut être adaptée à vos besoins. **Adressez-vous au responsable de la formation**, il vous communiquera les coordonnées du référent handicap.

Formation partiellement réalisable à distance 

Points FORTS

Pédagogie active et participative  
Suivi individualisé par un formateur référent

Analyse de la pratique pour construire des compétences individuelles et collectives et transformer son expérience

Nombreux intervenants professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire



[www.arseaa.org](http://www.arseaa.org)



[www.linkedin.com/company/arseaa-action-solidaire/](https://www.linkedin.com/company/arseaa-action-solidaire/)



[www.facebook.com/arseaa31/](https://www.facebook.com/arseaa31/)